

AVIS D'ÉCHÉANCE 2026

M. CLAPOT ALEX
ESC 4
28 RUE ROUGET DE L ISLE
30000 NIMES

Nous bénéficions
de votre confiance
depuis le 28/08/2009

VOTRE POINT D'ACCUEIL
4 AVENUE GEORGES CHAUVIN
30700 UZES

VOS CONTACTS

Internet
macif.fr ou l'application mobile

Courrier
MACIF - Service Client Contrat
CS 50000 - 79079 Niort Cedex 9

Téléphone
09 69 39 49 49 (appel non surtaxé)
Du lundi au vendredi 8h-20h
Le samedi 9h-17h

**Si vous êtes sourd
ou malentendant :**
macif.fr rubrique Aide et contacts
Sourdligne en LSF, LfPC ou tchat



Si vous êtes aveugle ou malvoyant :
HandiCaPZéro au 0800 39 39 51
Service et appel gratuits
Possibilité de recevoir toute
documentation en caractères agrandis,
braille et CD audio



En 2025, la Macif a fêté ses 65 ans et vous êtes plus de 6,3 millions de sociétaires et adhérents à nous faire confiance.

Votre fidélité est la plus grande preuve de la qualité de nos services et de nos engagements à vos côtés pour vous apporter la meilleure protection.

L'année écoulée a été marquée par un contexte délicat : entre restrictions budgétaires, hausse des prix de la réparation en automobile et en habitation, et événements climatiques toujours plus violents et nombreux.

Ces situations pèsent sur la vie quotidienne et sur le coût de la protection que nous vous devons.

Ce contexte ne fait que renforcer notre engagement à vous accompagner et à être à vos côtés chaque jour, à chaque étape de votre vie, mais aussi dans les moments plus sensibles et difficiles.

Concrètement, nous continuons à vous apporter des solutions utiles et au juste prix, sans transiger sur la qualité de service, pour vous protéger, protéger votre santé, votre famille, vos biens et vous aider à préparer et financer chaque nouvelle étape de votre vie et vos projets.

Avec Macif Avantages, vous pouvez bénéficier de réductions auprès de nombreux partenaires pour alléger vos dépenses quotidiennes et réaliser vos projets.

Par ailleurs, dans les moments difficiles, nos dispositifs de solidarité comme Macif Solidarité Coups Durs, le Fonds de solidarité ou la Prestation solidarité chômage peuvent vous être accessibles ⁽¹⁾.

Forte de la relation qui nous unit, la Macif, certifiée Service France Garanti et Relation Client 100% France ⁽²⁾, vous est sincèrement reconnaissante de votre confiance.

À vos côtés, nous nous engageons à faire vivre une assurance mutualiste fidèle à ses valeurs. 

Jean-Philippe Dogneton
Directeur Général Macif

Jean-Louis Grosse-Delasalle
Président Macif

→ Tarifs 2026 : le décryptage Macif

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité des années précédentes, marquée notamment par le poids significatif des événements climatiques qui impactent fortement l'ensemble des assureurs.

Assureur mutualiste sans actionnaires à rémunérer, la Macif s'engage, cette année encore, à maintenir un tarif juste pour ses sociétaires, tout en garantissant la meilleure protection possible.

De nombreux efforts sont faits par la Macif pour contenir les hausses de cotisation :

- Des tarifs négociés et une qualité de service optimale avec nos réparateurs partenaires, principalement avec les réseaux suivants pour le bris de glace :

**FRANCE
PARE-BRISE**

**MONDIAL
PARE-BRISE**

A+GLASS



**GLASS AUTO
SERVICE**
SPÉCIALISTE PARE-BRISE

glasseo
LE PARE-BRISE POSITIF

actiglass

- Un investissement dans des filières de réparation durable et l'usage de pièces de réemploi.

En privilégiant les réparateurs partenaires et les pièces recyclées lorsque c'est possible, vous jouez un rôle actif pour contribuer avec nous à limiter les hausses de cotisation.

→ C'est nouveau à la Macif

Pour faciliter la vie de ses sociétaires, Macif lance une nouvelle offre d'assurance habitation.

Saviez-vous qu'au-delà du dégât des eaux ou du cambriolage, votre assurance habitation peut aussi couvrir le vol de votre sac à main dans la rue, les dégâts causés par les secours ou encore la panne de votre congélateur⁽³⁾ ?

Que vous soyez étudiant, musicien ou sportif amateur, votre contrat d'assurance regorge de garanties souvent méconnues pour couvrir vos équipements, découvrez-les avec votre conseiller !

→ Un espace client à votre service disponible 7J/7

NOUVEAU LE SUIVI DE SINISTRE HABITATION SIMPLIFIÉ !

Désormais, en cas de sinistre habitation, vous pouvez **suivre en temps réel toutes les étapes d'avancement de votre dossier**, directement depuis notre site [macif.fr](https://www.macif.fr) ou notre application mobile.

→ Pensez à télécharger votre application Macif & Moi

Vos contrats et services accessibles où que vous soyez et à n'importe quel moment



(1) Dispositifs soumis à conditions et accessibles selon les contrats détenus. La Prestation Solidarité Chômage, non rétroactive, est réservée aux sociétaires personnes physiques de la Macif.

(2) Plus d'informations sur <https://www.macif.fr/assurance/la-macif/la-macif-a-vos-cotes/un-service-de-qualite>

(3) Les garanties du contrat Macif Habitation sont accordées dans les conditions et limites des formules et options souscrites.

*Pour la 3^{ème} fois consécutive, la Macif obtient la récompense Marque Préférée des Français. Étude réalisée du 7 au 12 janvier 2026 par OpinionWay auprès d'un échantillon représentatif de 2001 personnes de la population française de 18 ans et plus, dans la catégorie compagnies d'assurances.

Vos contrats en date du 15/02/2026

Les nouvelles souscriptions, modifications ou résiliations de vos contrats réalisées après cette date ne figurent pas sur cet avis d'échéance.

VOS CONTRATS

Si vous avez procédé à l'un de ces changements après cette date, les conditions particulières des contrats concernés et la nouvelle cotisation à régler vous ont été communiquées par voie postale ou électronique.

Nous vous invitons à vous reporter aux conditions générales et particulières de chacun de vos contrats pour connaître en détail le contenu de vos garanties.

Si vous relevez une inexactitude dans votre situation, merci de nous contacter.

Vous avez des questions ? Rendez-vous sur [macif.fr](https://www.macif.fr).



VOTRE BIEN IMMOBILIER

Résidence principale de 2 pièces : 28 RUE ROUGET DE L ISLE (30) NIMES

Formule **Protectrice** (Multirisques incluant l'assistance)
La surface habitable déclarée est de 50 m²
Votre mobilier est couvert à hauteur de 19565 €
(dont 13706 € pour vos objets de valeur en cas de vol ou vandalisme)

La valeur de l'indice IRL est de 144,64 au 4ème trimestre 2024 (base 100 au 4ème trimestre 1998)

Cotisation TTC 292,41 €
Dont taxes 27,19 €
Dont catastrophes naturelles 43,46 €
Franchise 152 €



Si votre situation a changé, prenez contact avec votre conseiller Macif. Une mise à jour de votre contrat pourrait être nécessaire. Par exemple :

- vous avez apporté des modifications à votre logement (aménagement d'un grenier, d'une dépendance, ajout d'une véranda, construction d'une piscine ou d'un mur de clôture...),
- vous avez acheté du mobilier nécessitant de revoir le montant maximum assuré,
- vous avez acheté ou vous louez un vélo à assistance électrique ou un instrument de musique.



VOTRE PRÉVOYANCE

Garantie Accident - Régime Prévoyance Familiale Accident

Formule 6 - Essentielle

Vous bénéficiez, dans les conditions et limites du contrat souscrit, des garanties suivantes :

- **Une protection pour toute la famille** suite à un accident domestique, au volant de votre véhicule (déplacement dans le cadre de votre vie privée ou à l'occasion d'un trajet domicile/travail) ou dans le cadre de vos loisirs en cas :
 - d'incapacité permanente d'au moins 10%
 - de décès
- **Une assistance** aux personnes, lors de vos déplacements en France ou à l'étranger
- **Une assistance** à domicile en cas d'accident

La valeur de l'unité de compte au 1er janvier 2026 est de 393 €

Cotisation TTC 83,58 €
Dont taxes 6,90 €



Garantie en cas d'incapacité permanente : A partir de 65 ans, le montant versé en cas d'incapacité permanente est diminué de moitié. Besoin d'informations complémentaires ? Prenez contact avec votre conseiller.



La Macif,
c'est vous.

M. Clapot Alex
N° de sociétaire : 12377365

VOTRE SYNTHÈSE

Synthèse de vos contrats à la date du 15 février 2026

Cotisations annuelles TTC



VOTRE BIEN IMMOBILIER

Résidence principale de 2 pièces : 28 RUE ROUGET DE L ISLE (30) NIMES

292,41 €



VOTRE PRÉVOYANCE

Garantie Accident - Régime Prévoyance Familiale Accident

83,58 €

Contribution solidarité victimes terrorisme infractions

6,50 €

Frais d'échéance

7,86 €

Total des cotisations pour la période du 1er avril 2026 au 31 mars 2027 390,35 €

Solde précédent -561,03 €

Vous disposez d'un avoir de 170,68 €

Si vous avez modifié vos contrats depuis le 15 février 2026, reportez-vous à votre nouvelle situation comptable.



La Macif,
c'est vous.

M. Clapot Alex
N° de sociétaire : 12377365

DES QUESTIONS SUR VOTRE AVIS D'ECHEANCE ?

Qu'est-ce que la « contribution solidarité victimes terrorisme infractions » ?

C'est une contribution obligatoire perçue une fois par an sur les contrats d'assurance couvrant un bien, au profit du Fonds de Garantie des victimes des actes de Terrorisme et d'autres Infractions (FGTI) qui indemnise les dommages corporels causés aux victimes d'actes de terrorisme et d'autres infractions. Son montant est fixé chaque année par le Ministère de l'Economie et des Finances.

Pourquoi une cotisation « catastrophes naturelles » et quelles franchises me seront appliquées ?

Cette garantie obligatoire a été instituée par la loi du 13/07/1982 pour couvrir les événements naturels d'ampleur exceptionnelle, reconnus par un arrêté interministériel.

Franchises légales applicables au 01/01/2026 (sous réserve d'une modification réglementaire des franchises)	
Habitation	380 € ou 1520 € en sécheresse

Quel délai pour agir en cas de sinistre sécheresse ?

Si vous êtes propriétaire d'un bien immobilier assuré à la Macif : pour les sinistres mettant en jeu un contrat souscrit ou renouvelé postérieurement au 29/12/2021, la loi a porté de 2 à 5 ans le délai pour solliciter l'indemnisation de vos dommages résultant de mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse-réhydratation des sols (loi du 28/12/2021 relative à l'indemnisation des catastrophes naturelles). Ce nouveau délai de prescription court à compter de l'événement qui y donne naissance. Retrouvez les causes d'interruption de la prescription dans vos conditions générales.

Les frais d'échéance : à quoi ça sert ?

Ces frais sont forfaitaires et destinés à couvrir des dépenses générées par l'appel de cotisation.

AUTRES INFORMATIONS

Reconduction et résiliation de votre (vos) contrat(s) souscrit(s) en dehors de toute activité professionnelle

Votre contrat est renouvelé chaque année automatiquement, par tacite reconduction. Si votre contrat a été souscrit depuis au moins un an, vous pouvez y mettre fin en dénonçant cette tacite reconduction au plus tard le dernier jour du mois de février, et quoi qu'il en soit dans un délai de 20 jours suivant l'envoi de cet avis d'échéance.

Vous pouvez aussi le résilier à tout moment, à l'expiration d'un délai d'un an à compter de la première souscription, si vous êtes une personne physique (sauf pour les contrats Chasse et Navigation de plaisance).

Attention, si le contrat porte sur un logement dont vous êtes locataire ou sur un véhicule automobile, pour maintenir la continuité de l'assurance obligatoire de votre responsabilité civile, la loi prévoit que le contrat doit être résilié par l'intermédiaire de votre nouvel assureur.

La résiliation prendra effet un mois après que nous en aurons reçu notification.

Vous retrouverez l'ensemble des cas et conditions de résiliation de votre contrat dans vos conditions générales.

Votre demande doit nous être adressée par voie électronique ou postale, ou en effectuant une déclaration auprès d'un de nos conseillers en agence ou par téléphone, ou à partir de votre espace personnel sur notre site internet macif.fr.

Nous vous confirmerons par écrit la bonne réception de la demande.

Données personnelles

Vos données personnelles sont traitées par votre assureur, pour la conclusion, la gestion et l'exécution de vos contrats d'assurance. Elles sont aussi traitées pour la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ainsi que la lutte contre la fraude à l'assurance.

Vos données personnelles nécessaires aux fins de gestion de la relation et de prospection commerciale sont également traitées par votre assureur et MACIF.

Vous disposez de droits d'accès, de portabilité, de rectification, d'effacement, de limitation, et d'opposition.

Vous pouvez exercer vos droits concernant vos données personnelles sur www.macif.fr rubrique données personnelles ou par voie postale à MACIF,

Protection des Données Personnelles, 1 rue Jacques Vandier, 79 000 Niort.

Vous avez également le droit d'adresser une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

Toute l'information sur le traitement de vos données personnelles est disponible sur www.macif.fr, rubrique données personnelles.